

**PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du 19 août 2014, tenue à 20 h 00 à la salle du conseil de l'édifice municipal, sise au 23, rue de la Fabrique, Sainte-Angèle-de-Mérici.**

Sont présents:        Monsieur Alain Carrier                        maire  
                                 Madame Myleine Gauthier                        conseillère, siège numéro 2  
                                 Monsieur Bertrand Lavoie                        conseiller, siège numéro 3  
                                 Madame Marie-France Dupont                    conseillère, siège numéro 4  
                                 VACANT    conseillère, siège numéro 5

Messieurs Régis Sirois, conseiller, siège numéro 1 et Robin Deschênes conseiller,        siège numéro 6, sont absents, absences motivées        .

**Les membres présents forment quorum.**

**Tous les membres ont reçu un avis de convocation, conformément à l'article 156 du Code municipal du Québec.**

**Madame Madeleine Lévesque, secrétaire, est présente.**

Le maire récite la prière.

**1. NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

14-08-167    Sur la proposition de monsieur Bertrand Lavoie, il est résolu à l'unanimité des conseillers de nommer Madeleine Lévesque, en tant que secrétaire d'assemblée.

Adoptée

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**

14-08-168    Sur la proposition de madame Myleine Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour :

3.        Renouvellement contrat entretien salle paroissiale et édifice municipal – Gaétan Potvin
4.        Location d'une partie de terrain – Madame Line Lévesque
5.        Salle paroissiale – Réfection du perron
6.        Bâtiment municipal du 540 de la Vallée – Peinture extérieure
7.        Installation d'un site de télécommunications par TELUS
8.        Permis d'intervention 2014 au Ministère des Transports
9.        Remboursement facture de la cantine – Nettoyage de la Rivière Mitis
10.       Période de questions
11.       Levée de la séance

Adoptée

**3. RENOUVELLEMENT CONTRAT ENTRETIEN SALLE PAROISSIALE ET ÉDIFICE MUNICIPALE – GAÉTAN POTVIN**

14-08-169 Sur la proposition de madame Marie-France Dupont, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder le contrat de l'entretien de la salle paroissiale et de l'édifice municipal, rétroactivement à janvier 2014, à monsieur Gaétan Potvin, 506, avenue de la Vallée Ste-Angèle-de-Mérici, au montant mensuel de base de 440.\$ . Un montant supplémentaire de 121.\$ sera exigé pour chaque activité ou un ménage complet, incluant l'entretien de la cuisine, du poêle et réfrigérateur et un montant supplémentaire de 94.\$ sera exigé pour chaque activité ou un ménage partiel, excluant la cuisine, et pour l'édifice municipal au montant mensuel de base de 176.\$.

Adoptée

**4. LOCATION D'UNE PARTIE DE TERRAIN – MADAME LINE LÉVESQUE**

14-08-170 Sur la proposition de madame Myleine Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici d'autoriser monsieur Alain Carrier, maire, et madame Madeleine Lévesque, secrétaire, à signer pour et au nom de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici, une entente de location d'une partie du lot 4 370 390, ayant une superficie d'environ de 1 625 pieds carrés, pour une durée d'un an (2014) avec madame Line Lévesque, aux fins de l'opération d'un service de garde à l'enfance en milieu familial.

Adopté

**5. SALLE PAROISSIALE – RÉFECTION DU PERRON**

14-08-171 Sur la proposition de madame Marie-France Dupont il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission de Rénovation GD pour la réfection du perron de la salle paroissiale pour une dépense de 4 500.\$, taxes en sus.

Adopté

**6. BÂTIMENT MUNICIPAL DU 540 DE LA VALLÉE – PEINTURE EXTÉRIEURE**

14-08-172 Sur la proposition de monsieur Bertrand Lavoie, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission de Plâtre et peinture SM, pour la peinture extérieure du bâtiment municipal du 540 de la Vallée, pour une dépense de 9990.00 \$ taxes en sus. Les travaux consistent à laver, gratter, primer et deux (2) couches de peinture, de plus, autorise un montant de 2 500.\$, taxes en sus, pour l'achat de matériel pour la peinture chez BMR à Ste-Angèle-de-Mérici, excluant les fenêtres, portes et perron.

Adopté

**7. INSTALLATION D'UN SITE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS PAR TELUS**

ATTENDU qu'un dépôt de document faisant état d'un projet pour un nouveau site de Télécommunication à Sainte-Angèle-de-Mérici de la compagnie Télus;

ATTENDU l'étude préliminaire qui en a été faite par les membres du conseil;

14-08-173 Sur la proposition de madame Marie-France Dupont, il est résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici se montre favorable à la réalisation de ce projet sur son territoire tout en comptant sur les mécanismes prévus à la Loi afin que l'information pertinente soit acheminée aux citoyens de notre communauté, le tout conformément à la lettre acheminée le 7 septembre à cette entreprise.

Adoptée

**8. PERMIS D'INTERVENTION 2014 AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

ATTENDU QUE la municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes à l'entretien du ministère des Transports;

ATTENDU QUE la municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à respecter les clauses des permis d'intervention émis par le ministère des Transports;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

ATTENDU QU' il est nécessaire d'obtenir un permis d'intervention du ministère des Transports pour intervenir sur les routes sous sa responsabilité;

14-08-174 Sur la proposition de madame Myleine Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici demande au Ministère des Transports les permis d'intervention pour les travaux qu'elle devra exécuter au cours de l'année 2014 et autorise monsieur Alain Carrier, maire, à signer les demandes de permis pour et au nom de la municipalité.

Adoptée

**9. REMBOURSEMENT FACTURE DE LA CANTINE – NETTOYAGE DE LA RIVIÈRE MÉTIS**

14-08-175 Sur la proposition de madame Marie-France Dupont, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le remboursement d'une facture à la cantine Kathleen pour le repas des bénévoles au nettoyage de la rivière Métis au montant de 247.60 \$ toutes taxes incluses. Ledit montant a été payé le jeudi 14 août 2014 à même les fonds de la petite caisse.

Adopté

**10. PÉRIODE DE QUESTIONS**

11. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

14-08-176 Sur la proposition de madame Marie-France Dupont, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance, il est 20 h 33 , l'ordre du jour étant épuisé.

Adoptée

---

Alain Carrier, maire

---

Madeleine Lévesque  
Secrétaire d'assemblée

*Je, Alain Carrier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---

Alain Carrier, maire